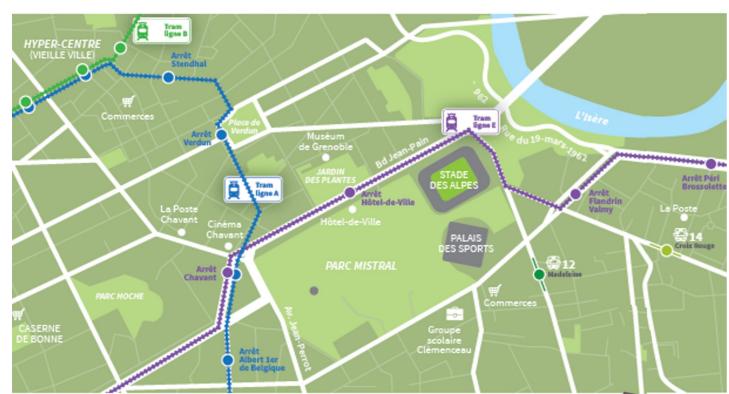








(1) Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénétice de la réduction d'impôts. Réduction d'impôts pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans cette zone géographique destiné à la location pendant 6 ans ou 9 ans à un loyer plafonné et à des locataires sous conditions de ressources.
(2) TVA réduite sous conditions.





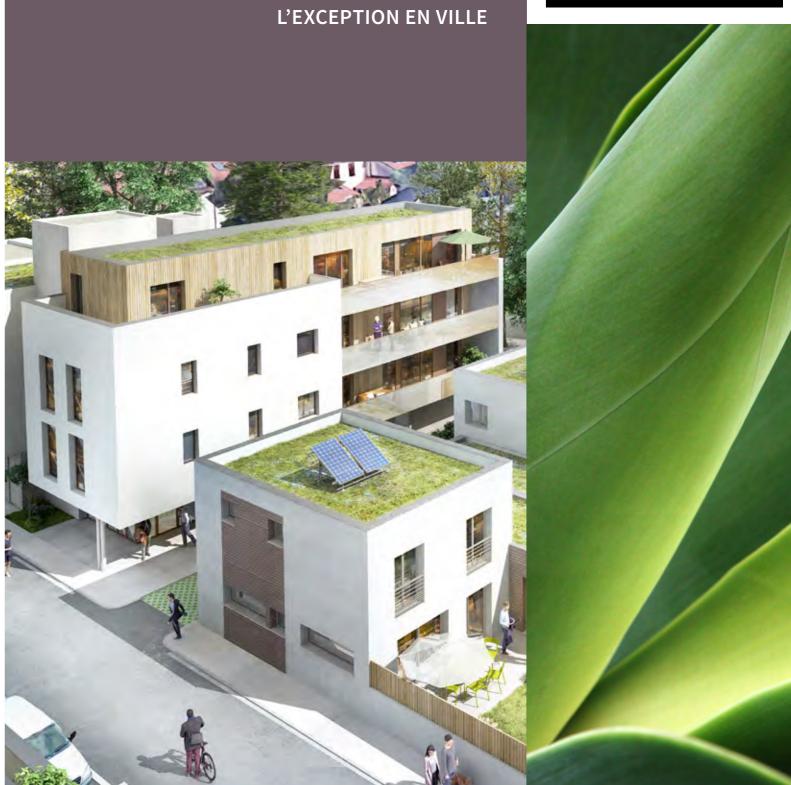








# Toutes les informations au : 06 82 09 16 32





#### **DE GRANDS** ESPACES DE VIE

Avec son architecture contemporaine et qualitative, la **résidence** est dédiée au confort et au bien-être de ses habitants. Composée de seulement 7 logements du T2 au T5, et de deux maisons individuelles, les surfaces sont particulièrement généreuses. Tous les logements sont prolongés d'un balcon, d'une terrasse et pour certains d'un jardin.

### TOUS LES SERVICES À PORTÉE DE MAIN

Une technopole prestigieuse, des entreprises de rang mondial, l'écologie au cœur des préoccupations, les montagnes et la nature omniprésentes... Bienvenue à Grenoble, la Capitale des Alpes! Et c'est dans ce splendide bouquet, à quelques minutes du Parc Paul Mistral, que la résidence vous propose votre nouveau logement. Tous les services sont à portés de main en transports en commun (TRAM Ligne E à 600 m), en voiture ou à vélo bien évidemment.

## 7 LOGEMENTS DU T2 AU T5





2 MAISONS **T5** 

#### DES PRESTATIONS ALLIANT QUALITÉ, CONFORT ET SÉCURITÉ

- Des espaces généreux, bien pensés et lumineux
- Accès immeuble par vidéophone et contrôle vigik
- Hall d'entrée décoratif
- Ascenseur
- Portes palières de sécurité
- Parkings au rez-de-chaussée du collectif avec accès sécurisé par porte motorisée
- Isolation thermique et phonique renforcée
- Réglementation Thermique 2012 -20 %
- Chaudière individuelle gaz (avec panneaux photovoltaïques pour les villas)
- Cloisons avec isolant acoustique
- Volets roulants à commande électrique
- Carrelage dans les pièces de vie
- WC suspendus